



## Le Pistolet Bière – Section Tir Pratique

Charte et rappel de règles IPSC Tir Pistolet Bière.

1. Le TP Bière est une société de tir dynamique et son but est la formation et l'entraînement au tir IPSC / Tir Dynamique.
2. Les membres et invités respectent les 4 règles de sécurité, en tout temps.
3. Les exercices se passent sous la supervision d'un Sécurité Officer (SO), qui doit être validé par le comité.
4. Le manquement aux règles peut être sanctionné par une exclusion de l'entraînement. Une accumulation de manquement aux règles peut conduire à une exclusion définitive de la société
5. L'entraide et la bienveillance sont primordiales pour parvenir au but de la société.
6. La sécurité est la responsabilité de tous.

Rappel des règles de la place.

1. Les armes ne peuvent être manipulées que lors d'un exercice sur ordre du SO ou dans la safety zone.
2. Sortir son arme du sac et la mettre au holster ainsi que ranger l'arme dans le sac, sont des actions à réaliser en safety zone.
3. Les armes longues sont équipées de drapeaux de tir, pour indiquer que la chambre à cartouche est vide.
4. Les armes longues sont déposées contre la palissade, lorsque qu'elles ne sont pas utilisées, sauf indication contraire du SO.
5. Il est interdit de sortir des box avec une arme chargée.
6. L'utilisation de gants n'est pas autorisée pour le tir.
7. Tous les tirs sont supervisés par un SO.